



Consumer and
Corporate Affairs

Consommation et
corporations

Standards

Normes

FORMULE D'ENREGISTREMENT DE L'APPROBATION

Numéro d'enregistrement d'approbation-

S.WA-X134

(Délivré avant la rédaction du projet d'enregistrement d'approbation,
seulement dans les cas d'approbation temporaire)

le 18 mai 1978

Ottawa,

Demandeur (nom de la société) - Sharp Electronics of Canada Ltd.
116 boul. Galaxy, Rexdale, Ontario
M9W AY6

Type d'instrument - Caisse enregistreuse électronique Sharp,
employée avec une balance de comptoir Toledo
ou Hobart.

Caisse enregistreuse électronique Sharp, employée avec une
balance de comptoir Toledo ou Hobart.

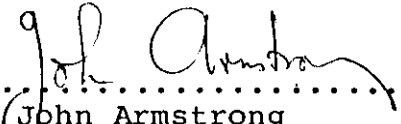
Caisse enregistreuse électronique Sharp, modèle ER6500, employé
avec 1) une balance de comptoir Toledo, modèle 8210 ou 82105,
d'une capacité de 25 lb. par 0.01 lb. ou 2) une balance de
comptoir Hobart, modèle 1500 ou 1500 V, d'une capacité de
25 lb par 0.01 lb.

La présente approbation n'est valable que pour les caisses
et balances inspectées le ou avant le 31 décembre 1978.

La présente approbation annule et remplace l'article 306 de
l'annexe 1.

No. du dossier -

G6900-S990


John Armstrong
Chef, Poids et mesures
Direction de la Métrologie
légale.

REMARQUE: Classifier la formule d'enregistrement de l'approbation avec les
avis d'enregistrement d'approbation lorsque le numéro d'enregistrement
est délivré avant la rédaction de l'avis; classer d'après le numéro
du fichier central dans les cas où le numéro d'enregistrement n'est pas
attribué. Enlever la formule d'enregistrement du livre d'enregistrement
d'approbation lorsque la société est avisée d'un rejet ou lorsque l'avis
spécial d'enregistrement d'approbation ou son projet est classé avec
les avis; remplacer les projets d'avis d'enregistrement d'approbation
avec les avis imprimés, lorsqu'il y a lieu.